



MANUEL D'INSTRUCTIONS ET DE MISE EN SERVICE



HYDRAULIQUE DE FORAGE 3" - 4" - 6"

MODÈLES :

0.55KW, 0.75KW, 1.1KW, 1.5KW,
2.2KW, 3KW, 4KW et 5.5KW





Chère cliente, cher client,
Nous tenons tout d'abord à vous remercier pour la confiance que vous nous avez témoignée en achetant notre produit.
Votre nouvel appareil a été conçu et fabriqué avec les dernières technologies qui garantissent sa sécurité.
Attention : avant la première utilisation, il convient de suivre attentivement les instructions suivantes. Ils veillent à ce que vous puissiez utiliser votre appareil dans des conditions optimales et à ce qu'il dure longtemps.

Sommaire

Conditions prévues d'utilisation	4
Contrôles initiaux	4
Accouplement du moteur	4
Jonction des câbles	4
Installation	5
Connexions électriques	5
Garantie	7
Déclaration de conformité	8
Notes	9



Conditions prévues d'utilisation

Puits	Artésiens profonds DN 80 mm (3") DN 100 mm (4") DN 150 mm (6")
Liquide	Eau propre ou légèrement chargée, température maximum 25°C; sédiments 40 g/m ³
Service	Continu ou intermittent avec maximum 20 démarrages/heure bien répartis; chute maximale de tension 3% sur tension nominale

Contrôles initiaux

- Vérifier que le puits soit droit et exempt de sable et sédiments, dans le cas contraire prévoir à le purger.
- Avant immersion, contrôler si le sens de rotation du moteur est anti-horaire en le regardant du côté sortie arbre et, pour les types à bain d'eau, vérifier le niveau du liquide en suivant les instructions du constructeur.

Accouplement du moteur

- Contrôler manuellement la fibre rotation du moteur et de la pompe, visuellement l'état du câble moteur, si non branché, bloqué avec clé le connecteur dans la prise prévue à cet effet (5 kgm). Nettoyer les superficies destinées à s'accoupler.
- Oter la crépine et protège-câble du corps de pompe, introduire la bride d'aspiration de la pompe en correspondance des prisonniers et de la sortie du câble moteur, porter la bride en appui et la fixer avec les écrous en dotation (36 kgm).
- S'assurer, à l'aide d'un tournevis mis en levier sur le moteur, qu'un jeu axial existe sur le manchon de la pompe, remonter ensuite la crépine et protège câble en y insérant le câble moteur.

Jonction des câbles

- Brancher le câble moteur au câble d'alimentation par des systèmes (10) à hautes caractéristiques isolantes (thermorétractables ou résines diélectriques).
- Choisir un câble d'alimentation (2) normalisé en fonction de : la tension - la longueur - le type des services (isolement $\geq 1\text{kV}$).
- Lorsque la jonction est terminée et avant d'immerger l'électropompe, vérifier avec les instruments prévus à cet effet : la CONTINUITÉ entre phases, entre conducteur de terre et la masse du moteur et l'ISOLEMENT entre phases et terre.

Installation

- Manceuvrer l'électropompe (12) avec soin, ne pas l'entrechoquer et ne pas la faire tomber. En cours de vissage des tubes (9) et de calage du groupe, observer et appliquer les règles de sécurité et de prévention contre les accidents en vigueur pour les chantiers. Éviter absolument tout renversement dangereux pour les personnes et l'installation.
- Sur la partie refoulement, visser fortement les tubes métalliques et pour plus de sécurité, faire un point de soudure au niveau des manchons. Avec des canalisations plastiques utiliser les raccords appropriés.
- Amarrer le groupe avec des cordons métalliques (8) résistant et inoxydables aptes pour supporter le poids de la machine avec canalisations pleines d'eau.
- Durant la descente, lier les câbles électriques au tube de refoulement avec des colliers plastiques (environ tous les 3 m), faire attention de ne pas les endommager, ne JAMAIS les utiliser pour soutenir le groupe.
- Pour les puits avec un diamètre fort supérieur à celui du groupe, installer une chemise externe au moteur afin de garantir une vitesse d'eau de refroidissement $\geq 0,1$ m/s.
- Câbler l'électropompe avant d'atteindre le fond du puits (X) pour éviter un mauvais refroidissement du moteur à cause de sédiments ; le niveau dynamique (A) du puits ne doit influencer en aucun cas le fonctionnement. Munir l'installation de protections électriques et de contrôles automatiques de niveau (3).
- En surface installer toujours au moins un clapet anti-retour (6) pour protéger la pompe contre les coups de bélier issus de circuit à mont. L'installation du groupe en position horizontale est à spécifier à l'achat, à tenir compte : que l'axe de la pompe soit installé à 0,5 m au-dessus du fond, que l'air de l'installation s'évacue facilement, qu'un clapet de retenue supplémentaire soit prévu.

Connexions électriques

Après installation, recontrôler le câble d'alimentation conformément au paragraphe JONCTION DES CÂBLE et le brancher au coffret de commande (1) qui sera muni suivant les normes en vigueur :

D'un dispositif omnipolaire pour désinsertion-séparation de la ligne (minimum d'ouverture des contacts 3 mm).

De protections contre court-circuit (fusible Am) et magnétothermiques, calibrées en fonction de l'intensité nominale.

D'éventuels dispositifs contre : défauts de phases, dispersions de courant, manque d'eau, décharges atmosphériques et des signalisations de fonctionnement ou de panne.

IMPORTANT : TOUTES LES MASSES ÉLECTRIQUES SERONT RACCORDÉES AU CIRCUIT DE TERRE DE L'INSTALLATION. TOUS LES BRANCHEMENTS SERONT EXÉCUTÉS CONFORMÉMENT AUX NORMES PAR DU PERSONNEL HABILITÉ.

Première mise en route

- Avec vanne de refoulement (5) totalement ouverte, attendez que tout l'air expulsé des canalisations ; fermez presque entièrement la vanne et mettez en route l'électropompe et attendez qu'il sorte des canalisations, de l'eau sans bulles d'air. Fermez la vanne et contrôlez sur le manomètre (4) que la pression maximale corresponde à celle du catalogue, en cas contraire, inversez le sens de rotation uniquement pour moteur triphasés.
- Ouvrez par paliers la vanne en faisant fonctionner la pompe jusqu'à obtenir l'arrivée d'eau limpide. Un puit construit correctement et préalablement purgé donnera des eaux claires en moins de 15 minutes.
- Durant les séquences précédentes, contrôlez la tension et le courant en tolérant des écarts intermittents de $\pm 5\%$ sur les valeurs indiquées sur plaque signalétique.

Fonctionnement normal

Raccordez le groupe au circuit de distribution contrôlez pendant quelques cycles de travail les paramètres de tension et courant, éventuellement retouchez les réglages de débit, pression et des protections électriques.

ATTENTION :

- **NE FAITES JAMAIS FONCTIONNER LA POMPE À SEC.**
- **NE DÉPASSEZ JAMAIS PLUS DE 2 MINUTES DE FONCTIONNEMENT AVEC VANNE DE DÉBIT TOTALEMENT FERMÉE.**
- **NE FAITES JAMAIS TOURNER LA POMPE EN SENS INVERSE PLUS DE 30 SECONDES.**

Entretien

Contrôlez souvent l'installation en éliminant les causes perturbantes, calcaire etc.. Entretenez toujours en bon état les organes sujets à dysfonctions (valves, filtres, détecteurs et protections). Intervenez avec un maximum de soins en faisant appel à du personnel habilité et qualifié. En cas de longues périodes d'inactivité prévoir à démarrer souvent l'installation.

Élimination



Le symbole de gauche apposé sur le(s) produit(s) et/ou les documents d'accompagnement indiquent que l'appareil ne doit pas être jeté avec les déchets ménagers. Pour un recyclage, un traitement ou une récupération appropriée, ces produits doivent être déposés dans des points de collecte désignés. En les éliminant séparément, vous contribuez à la réutilisation de ces équipements et à la prévention de la pollution environnementale. Veuillez contacter l'autorité locale pour connaître les modalités d'élimination conformes aux réglementations en vigueur.



En tant que professionnels, vous êtes tenus de trier séparément les déchets, y compris les emballages, accessoires et matériaux de logistique (cartons, plastiques, palettes). Ces éléments doivent être apportés à un centre de recyclage et éliminés de manière compatible avec l'environnement. Lorsque le produit atteint la fin de sa durée de vie et devient inutilisable, il est essentiel de vidanger les fluides (si nécessaire) dans des conteneurs approuvés, puis de jeter le produit et les fluides conformément aux réglementations locales.

Garantie

Nos marchandises, à l'exception des pièces d'usure, sont garanties contre tout défaut de fabrication pendant une durée de 2 ans, à l'exception des cuves fuel, huile, AdBlue® et B100 ayant un volume de stockage supérieur ou égal à 750 L qui sont garanties 10 ans. Pour les matériels ou parties de matériels n'étant pas de notre fabrication, la garantie se limite à celle du constructeur. Notre responsabilité est limitée au remplacement ou à la remise en état de pièces ou appareils reconnus défectueux à condition que ceux-ci nous soient retournés port payé. Les retours d'articles sous garantie devront obligatoirement être accompagnés des bons de garantie correspondante et de la photocopie de notre facture de vente. Sans ces justificatifs, la garantie sera refusée. Toute modification apportée par l'acheteur soit dans la forme, soit dans la destination de nos marchandises en gage la responsabilité de celui-ci et le privera de tout recours en garantie. La garantie ne sera pas applicable si les conditions d'utilisation du matériel, conformément aux recommandations de la documentation, n'ont pas été respectées. La réparation d'un article sous garantie n'entraîne pas la prolongation de la période de garantie. L'acheteur s'engage à ne demander aucune indemnité ou dommages et intérêts pour quelques causes que ce soit. Tous les coûts de transport et de réparation sont à la charge du client. La réparation sera faite après acceptation du devis SAV. Au-delà de 3 mois (date d'émission du devis), sans réponse écrite, nous considérons votre accord pour la destruction du matériel. Au-delà de ces 3 mois, aucune réclamation, aucun avoir ou autre compensation financière ne pourra être formulé.



Déclaration de conformité

La société RENSON - U2R déclare sous sa propre responsabilité que les produits 103050, 103051, 103052, 103053, 103054, 103891, 103892, 103893, 103895, 103896, 110850, 110866, 110869, 110870, 817692, 817693, 818140 sont conformes aux normes et directives CE. Cette déclaration n'est plus valable si les modifications structurales non autorisées par le constructeur sont apportées au produit. Les méthodes de contrôle internes garantissent la conformité des appareils aux normes CE déclarées.

L'objet de cette déclaration est conforme aux directives suivantes :

- **2006/42/CE (Directive Machines)**
- **2014/35/UE (Directive Basse Tension)**
- **2014/68/UE (Directive Équipement sous pression)**

L'objet de cette déclaration est conforme aux normes suivantes :

- **NF EN ISO 809:1998+A1:2009 (Sécurité pour les pompes et groupes motopompes)**
- **NF EN ISO 12100:2010 (Appréciation du risque et réduction du risque)**
- **NF EN ISO 60204-1:2018 (Équipement électrique des machines - Partie 1 : Règles générales)**
- **NF EN IEC 60335-2-41:2021 (Appareils électrodomestiques et analogues - Sécurité - Partie 2-41 : Exigences particulières pour les pompes électriques)**

Fait à Raillencourt-Sainte-OLle,
03/07/2025



RENSON

ZA Actipole 2 - Avenue de la Solette
59554 RAILLENCOURT-ST-OLLE
FRANCE
TEL : +33 (0)3 27 72 94 94
E.MAIL : contact@u2r.fr
WEB : www.renson.fr

Léopold CHESNEL
Directeur Général



Notes

[illegible]

[illegible]

[illegible]



RENSON - U2R

ZA Actipôle 2 – Avenue de la Solette
59554 RAILLENCOURT-ST-OLLE
France

Site internet : www.renson.fr

Tél. : 03.27.72.94.94

E-mail : contact@u2r.fr